

La coopération policière internationale à l'épreuve du droit international public

31 janvier & 1^{er} février 2008
O.I.P.C. - INTERPOL

PROGRAMME

Traduction simultanée en français et anglais

31 janvier	
14h00	Allocutions d'ouverture et de bienvenue <i>Par M. Ronald K. Noble, Secrétaire Général, O.I.P.C.-INTERPOL</i>
14h30	Rapports introductifs : <ul style="list-style-type: none">- Droit international et coopération policière internationale <i>Mme Catherine Schmitter, Professeur de droit international à l'Université Lyon 2</i> <i>M. Stéphane Doumbé-Billé, Directeur du Centre de droit international à l'Université Lyon 3</i>- La spécificité des activités de coopération policière internationale au regard du droit international public <i>M. Rutsel Martha, Conseiller juridique, O.I.P.C.-INTERPOL</i>
I. Coopération policière internationale et relations interétatiques <i>Sous la présidence de M. Falletti, Membre français Eurojust, France</i>	
16h00	<ul style="list-style-type: none">- Souveraineté, réciprocité et obligation de diligence <i>M. Luigi Condorelli, professeur de droit international public à l'Université de Florence et professeur honoraire à l'Université de Genève</i>- Règlement des différends interétatiques <i>M. Eric David, professeur de droit international à l'Université Libre de Bruxelles</i>
	Débat
18h00	Cocktail

1^{er} février

II. Coopération policière internationale et organisations internationales

Sous la présidence de M. Giorgio Gaja, Membre de la Commission de droit international

9h00

- L'exercice des compétences des organisations internationales intervenant dans la coopération policière

M. Olivier Fourès, Juriste, O.I.P.C.-INTERPOL

- La responsabilité internationale des organisations internationales

Mlle Lozanorios, doctorante, Université Lyon 3

Débat

III. Coopération policière internationale et protection des particuliers

Sous la présidence de M. Giorgio Gaja, Membre de la Commission de droit international

11h00

- Coopération policière internationale et traitement des données personnelles

M. Bart de Schutter, Professeur, Président de l'Institute for European Studies, Vrije Universiteit Brussel

- Les voies de droit ouvertes aux particuliers objets de la coopération policière internationale

Maître Jean-Félix Luciani, Avocat

Débat

14h00

- Coopération policière internationale et immunités

M. Michel Cosnard, Professeur de droit international à l'Université de Cergy-Pontoise

- Coopération policière internationale et réfugiés

Mme Sibylle Kapferer, Chercheur, consultant indépendant

Débat

16h00

Droit et Pratique : regards croisés - Table ronde

Sous la présidence de M. Claude Journès, Président de l'Université Lyon 2

Intervenants :

- *Mme Florence Mouraret, Commissaire principal, Sous-direction de la police scientifique et technique/ M. Michel Savart, Directeur du laboratoire de police scientifique, INPS, France*

- *M. Christopher Gane, Professor of law at the University of Aberdeen*

- *M. Emile Callot, Directeur des Relations internationales, Université Lyon 3*

- *M. Brian Minihane, Directeur de l'Appui Opérationnel de Police, O.I.P.C.-INTERPOL*

17h30

Conclusions et Mot de clôture

Par M. Emmanuel Decaux

Professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas)